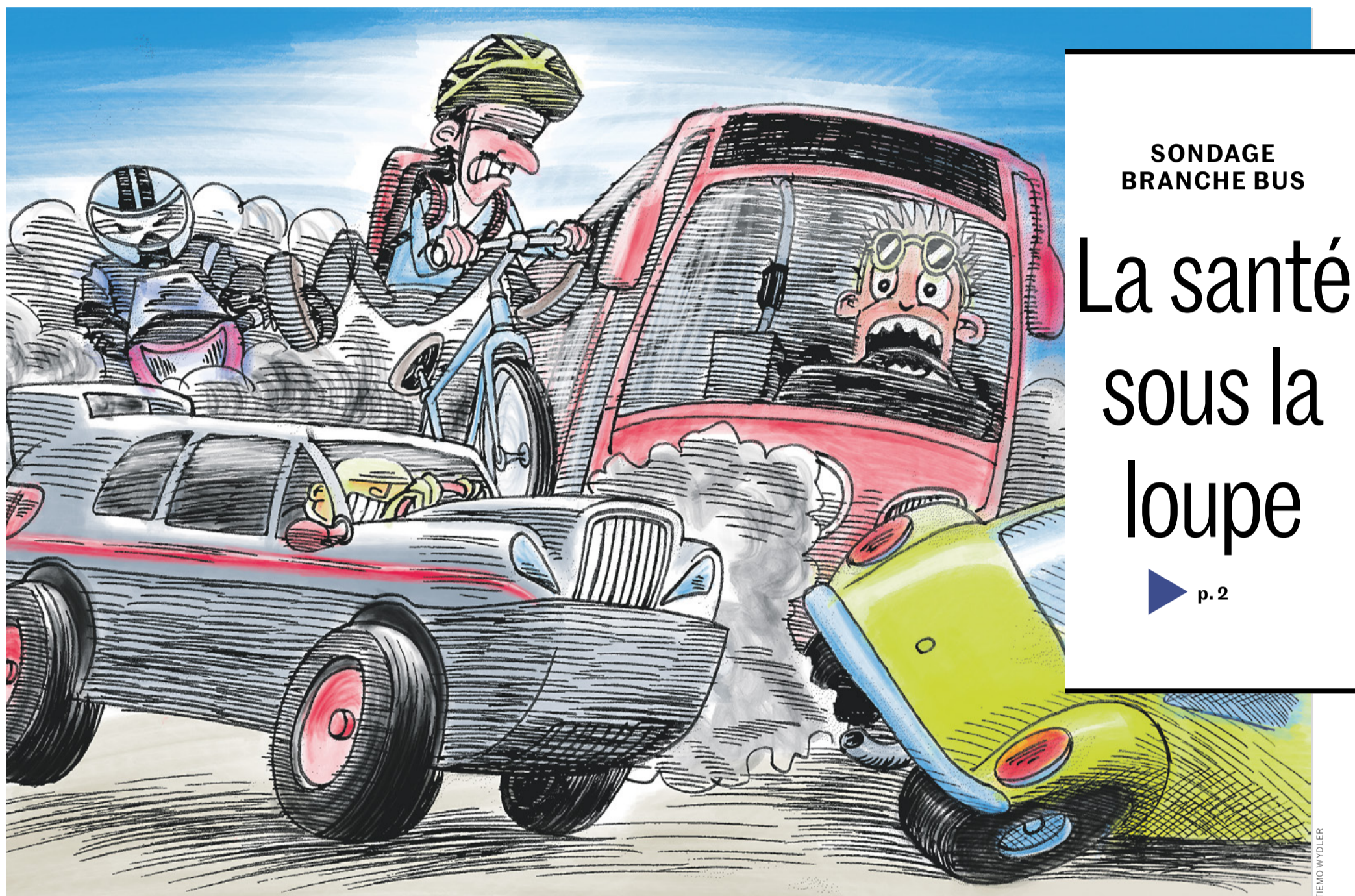




SEV N°2

Le journal du Syndicat du personnel des transports



SONDAGE
BRANCHE BUS

La santé sous la loupe

▶ p.2

ÉDITO de Giorgio Tuti, président SEV

Refusons ce nouveau cadeau fiscal

Ce référendum contre l'abolition de l'impôt anticipé sur les obligations est quelque peu caché par la récolte contre AVS 21. Le timing est pourtant le même. Le délai référendaire court certes jusqu'au 7 avril, ce qui nous laisse encore du temps, mais un coup d'accélérateur s'impose.

Pourquoi ce référendum est-il nécessaire ? D'abord parce qu'il fait partie d'une série d'allègements fiscaux ou de suppressions d'impôts accordés ces dernières années à la place financière et aux grandes entreprises. Ce sont donc les plus fortunés qui en profitent.

L'impôt anticipé sur les obligations ne concerne pas les travailleurs et les travailleuses. Ou plutôt si, puisque les conséquences des pertes fiscales seront supportées au final par le service public via une

péjoration de la situation financière de la Confédération.

Cet énième cadeau aux plus riches intervient dans un contexte économique fragilisé par la pandémie et une situation pour les ménages en constante dégradation. Les primes des caisses maladie et les loyers prennent l'ascenseur depuis des années faisant baisser le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses.

D'un point de vue éthique, la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations pose un problème de justice fiscale. Elle ouvre tout grand la porte à l'évasion fiscale pour les personnes fortunées. Car l'impôt anticipé est aussi une sorte d'impôt de pénalité pour les personnes qui ne déclarent pas le rendement de leur fortune.

D'un point de vue comptable, les

pertes seront assurément trois à quatre fois supérieures aux annonces du grand argentier Ueli Maurer. Il les évalue à 172 millions de francs par an, arguant que les taux d'intérêt sont bas. Mais ce calcul ne tient pas debout. On ne peut s'appuyer sur les taux d'intérêt anormalement bas. Il faut compter à moyen terme sur des taux à 3 ou 4 % selon les calculs de l'USS. Cette réforme coûterait donc plutôt 500 millions de francs par année.

Nous venons de refuser ce week-end la suppression du droit de timbre d'émission. A nous maintenant d'envoyer un autre signal clair sur l'impôt anticipé. Tu peux y contribuer en signant le référendum en ligne ou dans le formulaire annexé à ce journal.

Je compte sur toi.

Présidence du SEV

Le président du SEV Giorgio Tuti passera le témoin lors du Congrès du 27 octobre

3

COPE

Veux-tu t'engager dans une COPE CFF/ CFF Cargo ? Annonce-toi !

4

AVS 21

Signe et fais signer le référendum contre AVS 21

5

Mauvais QR code

Une erreur s'est glissée dans les cartes de membres des actifs et actives francophones et italo-phones que vous avez reçues en janvier. Le QR code intégré à la carte ne renvoyait pas à la bonne page internet. Entre-temps, vous avez reçu une nouvelle carte de membre avec le bon QR code. En cas de pépin, le service des membres est à disposition.

Bienvenue Aurélie !

Depuis le 1er février, **Aurélié Le-long** est notre nouvelle secrétaire syndicale à Genève. Elle reprend les dossiers de Valérie Solano devenue vice-présidente du SEV. Aurélié s'occupe des TPG, des sous-traitants des TPG, d'une partie des CFF à Genève et des Mouettes.



YVES SANCEY

Après ses études universitaires, elle a été agente d'escalier à l'aéroport de Genève durant 7 ans. En tant que déléguée syndicale SEV à Swissport, elle a participé à quatre cycles de négociations autour de la CCT de crise, de l'arbitrage auprès de la CRCT et la négociation de la CCT de branche. Elle se réjouit de mettre sa détermination et son expérience au service des membres.

Consultation TPG

Lors de la négociation, prévue par le statut du personnel, concernant l'indexation annuelle, la direction des TPG a invoqué une situation financière trop incertaine pour accorder le renchérissement. Pourtant l'indexation du coût de la vie est positif en novembre. Afin de retourner à la table de négociation, le SEV TPG a lancé une consultation auprès de ses membres sur leur accord quant à un **mandat** pour exiger la **pleine indexation des salaires** au taux de novembre 2021, ceci dès le 1er janvier 2022. Nous vous informerons du résultat de cette consultation dans notre prochaine édition.



La prof. Irina Guseva Canu et Viviane Remy de Unisanté traiteront scientifiquement les réponses au questionnaire sur la santé des chauffeurs de bus.

YVES SANCEY

BRANCHE BUS

On a qu'une santé! Le SEV enquête

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Trois syndicats dont le SEV vont lancer une enquête sur la santé au travail dans la branche bus. Les réponses, anonymes, analysées par le centre universitaire Unisanté, permettront de mieux connaître l'état de santé actuel du personnel roulant et de peser lors des futures négociations.

«La santé des membres est une priorité absolue pour le SEV!», indique son vice-président Christian Fankhauser. «Il est donc très important de pouvoir mesurer de manière régulière l'état de la santé au travail de nos collègues pour déposer des revendications actuelles auprès des entreprises lors des négociations», ajoute-t-il. Alerté depuis 2010 par le comité de la branche bus sur les atteintes à la santé importantes, le SEV investigate en particulier dans ce secteur.

Ce printemps, une troisième enquête «Santé au travail» sera menée sur l'évolution des conditions de travail et de l'état de santé des conductrices et conducteurs de bus et de trams. Ces derniers sont vivement invités à y prendre part.

Cette année, deux autres syndicats - le ssp et syndicom - se sont associés à l'enquête. Cela permet d'élargir le nombre de participant-e-s, en incluant davantage de conductrices et conducteurs alémaniques, ainsi que nos collègues de CarPostal. Il en ressortira une meilleure représentativité, importante pour convaincre du bien-fondé des revendications.

Caution scientifique

L'autre nouveauté, c'est le partenariat avec Unisanté, le centre universitaire de médecine générale de santé publique. Rattaché à l'Université de Lausanne, il étudie l'impact des conditions de travail sur la santé des travailleurs. En collaboration avec les syndicats, la professeure Irina Guseva Canu et la doctorante Viviane Remy traiteront les réponses du sondage pour Unisanté. «Nous allons reprendre le même questionnaire en ajoutant des questions sur l'historique professionnel de chaque conducteur avec les différents types de véhicules utilisés. Plus systéma-

tique, la récolte de données donnera de la valeur scientifique, interprétable statistiquement», explique la professeure Guseva Canu. Cette enquête se fera par questionnaire électronique (voir encadré). «Tout est complètement anonyme. Il n'y a aucune donnée nominative demandée» précise-t-elle. «Cet apport scientifique permettra de mieux saisir les enjeux autour de la santé, donnera encore plus d'impact aux résultats de ce sondage et permettra aux syndicats d'intervenir auprès des entreprises. Nous aurons ainsi une caution scientifique pour appuyer nos demandes», se réjouit Fankhauser.

Preuve du sérieux accordé à cette étude, l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Union des transports publics (UTP) ont déjà signalé leur intérêt à en connaître les conclusions. A l'heure où la génération du baby-boom va arriver à la retraite, c'est un quart des chauffeurs que les entreprises devront remplacer ces prochaines années. Pour éviter une pénurie, il y a donc aussi un intérêt pour elles à améliorer les conditions de travail pour augmenter l'attractivité de la profession, notamment auprès des jeunes. Les enquêtes précédentes ont également montré les raisons structurelles - horaires atypiques, temps partiel mal pensé, infrastructures sanitaires séparées insuffisantes - qui rendent la profession encore peu attractive pour les femmes.

Enquêtes et campagnes

Cette troisième enquête de 2022 peut s'appuyer sur les deux précédentes menées en 2010 et 2018. Les résultats avaient permis au SEV de confirmer les intuitions du comité de la branche bus sur les atteintes à la santé importantes dans le secteur. Comme le rappelle Fankhauser, «les résultats de la première enquête ont permis de lancer différentes campagnes syndicales comme «10 heures ça suffit!» pour améliorer la durée des journées de travail en réduisant les grandes amplitudes et la campagne «des WC, pas des bus» qui a permis un meilleur accès aux WC.»

L'étude en 2018 a montré une hausse significative des troubles du sommeil et de l'appétit-digestion. C'est le résultat d'un processus d'intériorisation du stress. Les sources de stress sont multiples: horaires à tenir, vigilance de tous les

instants pour pouvoir s'arrêter avec un véhicule de 10 à 18 tonnes, incivilités de certains clients et usagers de la route et conditions de circulation difficiles. Le travail de nuit et les horaires irréguliers ont des impacts sur la vie sociale, la qualité et la durée du sommeil. Parmi les sondé-e-s de 2018, la proportion de personnes stressées était ainsi deux fois plus élevée que la moyenne suisse. Et quand le stress s'installe dans la durée, la capacité à réagir s'altère et diverses conséquences pathologiques apparaissent. C'est ce qu'on appelle la somatisation. Le corps exprime la souffrance et la pénibilité du travail.

Renforcer l'action syndicale

«Il est vraiment important qu'un maximum de collègues répondent à ce sondage pour mieux connaître l'évolution de la santé du personnel mais aussi pour savoir si le travail syndical est axé sur les bonnes priorités, insiste Fankhauser. Plus on est nombreux, plus on est crédible auprès des employeurs pour revendiquer et cautionner nos revendications lors de futures négociations conventionnelles.» «La santé, on en a qu'une! Il faut la préserver. C'est donc important que les collègues répondent au sondage», résume avec pertinence Florian Martenot, chauffeur de bus aux TPG, à Genève. On ne saurait mieux dire!

Remplissez le sondage dès le 23 février!

Les syndicats enverront le 23 février une newsletter par mail à tous leurs membres conduisant des bus ou des trams. Ils seront invités à remplir le questionnaire en ligne en cliquant sur un lien unique. Cela ne prendra que quelques minutes. Il sera possible et même conseillé de faire suivre ce message à d'autres collègues, syndiqué-e-s ou non. Si vous êtes dans le domaine et que vous ne recevez rien, vous pourrez demander le lien à votre section. Un SEV-Info sera aussi visible dans les locaux avec un QR Code à scanner pour obtenir le lien du sondage. Les résultats seront présentés en mai et discutés lors d'assemblées syndicales.

VALÉRIE SOLANO répond

« Il y a assez d'argent en Suisse pour des hausses de retraites »

L'assemblée des délégué-e-s de l'USS vient d'approuver le lancement d'une initiative pour qu'une partie des bénéfices de la BNS aille pour l'AVS. Pourquoi ce combat ?

Le texte validé par l'assemblée des délégué-e-s prévoit que lorsque les bénéfices portés au bilan de la Banque nationale suisse sont élevés, des parties de ce bénéfice sont créditées au fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants.

Cette initiative est fondamentale pour l'avenir de la politique de prévoyance vieillesse. Actuellement les rentes sont en chute libre en raison de la diminution des performances des caisses de pensions et les rentes AVS ne suivent pas les salaires. Le SEV, comme l'USS plaident pour un renforcement de l'AVS, via notamment la 13e rente AVS.

Politiquement la droite et le centre ne jurent que par une hausse de l'âge de la retraite, et si ce sont d'abord les femmes qui sont impactées, on le voit avec AVS 21 d'une part mais aussi dans le 2e pilier, la prochaine étape touchera tout le monde. L'argument du vieillissement de la population, qui entraîne des dépenses supplémentaires et des déficits pour l'AVS passe sous silence le fait qu'il y a toutefois assez d'argent en Suisse pour des hausses de rentes. La Banque nationale suisse en particulier, qui

possède aujourd'hui plus de mille milliards de francs sous forme d'actions, d'obligations et d'or. Entre 2016 à 2021, la BNS a enregistré un bénéfice annuel moyen de plus de 26 milliards de francs, dont des gains sur cours significatifs réalisés grâce aux taux d'intérêt bas.

L'actuelle convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS court jusqu'en 2025. Dans ce cadre, six milliards de francs au maximum peuvent être distribués aux cantons, pour autant que le « bénéfice porté au bilan » - soit la réserve pour distributions futures et les bénéfices annuels - se montent à au moins 40 milliards de francs. Si le bénéfice porté au bilan est négatif, il n'y a aucune distribution. Il est donc judicieux qu'une partie du rendement de cette fortune soit versée à l'AVS. Lorsque la BNS a réalisé des bénéfices particulièrement importants par le passé, l'AVS en a déjà profité. Ainsi, en 2007 par exemple, lorsque l'AVS a reçu 7 milliards de francs provenant de la vente des réserves en or excédentaires.

Nous allons donc nous engager de toutes nos forces dans la récolte de signatures dès que l'initiative sera officiellement lancée.

Valérie Solano est vice-présidente du SEV. Tu veux lui poser une question ou au SEV en général ? Ecris-nous à journal@sev-online.ch.

COMITÉ SEV

Après 14 ans de présidence, Giorgio Tuti passera le témoin

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Symbole de ce lien fort qui unit le président Giorgio Tuti au comité et aux membres SEV, l'annonce le 11 février au comité de sa non-candidature à sa réélection a suscité beaucoup d'émotions. Une commission électorale sera mise sur pied pour préparer l'élection de la nouvelle présidence lors du Congrès du 27 octobre.

Après les départs des vice-présidents Manuel Avallone (septembre 2019) et Barbara Spalinger (décembre 2021), une autre page se tournera pour le SEV lors du Congrès 2022. Devant le comité, Giorgio Tuti a relevé que cette décision a été le fruit « d'une longue réflexion ». Arrivé fin 1997 au SEV pour négocier la première CCT CFF/CFF Cargo, Giorgio Tuti accède en 2008 à la présidence - d'abord ad interim suite au décès de Pierre-Alain Gentil - avant d'être confirmé dans la fonction par le Congrès en 2009. «Après 14 ans, il faut se poser la question d'un retrait. C'est le bon moment de laisser la place à quelqu'un d'autre. Le SEV se trouve dans une situation stable et solide. Nous pouvons proposer des conventions collectives de travail de qualité à nos membres. Sur les questions de politique des transports, nous avons engrangés de beaux succès ces dernières années: je pense notamment au

fait que la coopération est privilégiée à la concurrence et que la concession du trafic grandes lignes est dans les mains d'une seule entreprise. Sur les questions de politique sociale, notre ligne est claire. Nous nous battons notamment contre AVS 21 et nous voulons une 13e rente AVS.»

Il a relevé aussi que « nous pouvons aussi offrir à nos membres des prestations individuelles de grande qualité. Quant au fonctionnement interne, il a été modernisé sans jéjorer les plus de 100 ans de démocratie du SEV.»

A noter qu'il se retirera officiellement de la vice-présidence de l'USS au Congrès de celle-ci en novembre alors qu'il restera président de la section rail de l'ETF, mandat pour lequel il vient d'être réélu début décembre.

Beaucoup de tristesse

Dire que cette annonce a touché les membres du comité relève de l'euphémisme. « Il faut admettre que cette annonce fait mal. Une nouvelle ère commencera », a relevé Danilo Tonina, président du comité SEV. Le président central VPT Gilbert D'Alessandro était lui aussi très ému: « Je suis un peu surpris. Merci pour ton engagement Giorgio...magnifique. C'est tout. » Du côté des retraités, Jean-Pierre Genevay a relevé que « tu as défendu notre chemin de fer. »

Patrick Bellon, d'AS, a insisté sur le fait que Giorgio était très présent en Romandie: « On l'a apprécié. » Il a poursuivi par une boutade: « On te

verra peut-être comme président de la PV, qui sait ? » Une chose est sûre, la lutte sera acharnée, René Schnegg de la VPT lui ayant proposé de devenir membre de la section RBS que Giorgio a encadrée il y a fort longtemps. Quant à Daniel Purtschert de la RPV, il a insisté sur l'aide que Giorgio a apportée pour dynamiser la section RPV Zürich.

De son côté, le vice-président SEV Christian Fankhauser a parlé au nom de la direction: « Ce ne sera pas agréable de te voir partir. Nous sommes conscients de la tâche qui nous attend. La succession d'un président si proche des militant-e-s et du personnel, ce n'est pas évident. »

Pour conclure, Peter Käppler, vice-président du comité, a insisté sur le timing de l'annonce: « Tu fais preuve de responsabilité en annonçant si vite ton retrait. C'est un geste appréciable car nous avons ainsi le temps de préparer la suite. » Giorgio Tuti a martelé qu'il ne partait pas tout de suite. « Je me réjouis d'ailleurs d'aller dans les assemblées cette année. Elles ont toujours été des moments très agréables. J'aurais voulu vous annoncer en présentiel et non par visio-conférence mon retrait. C'est d'ailleurs ce qui me chagrine le plus. »

En conclusion, il a rappelé que les membres SEV l'avaient adopté alors qu'il ne venait pas du rail: « D'ici mon départ, je donnerai tout comme je l'ai fait durant toutes ces années. Il nous reste d'ailleurs de nombreux combats à mener ! »



La secrétaire générale de l'ETF Livia Spera; en arrière-plan des membres de la délégation de négociation.

Les délégations de négociation qui ont négocié l'accord Women in Rail dans le cadre du Dialogue social européen ont été récompensées le 8 février. Elles ont reçu l'European Railway Award. Women in Rail a été signé le 5 novembre par l'ETF et la communauté des entreprises ferroviaires européennes. La remise du prix peut être consultée ici: www.europeanrailwayaward.eu.



Giorgio Tuti aime être proche des militant-e-s, comme ici à Berne le 7 mars 2015.

Les employé-e-s exerçant une « fonction dirigeante » et les « spécialistes » avec un diplôme d'études supérieures – pourraient être sortis de la Loi sur le travail tout comme les employé-e-s gagnant plus de 120 000 francs par an et travaillant dans les secteurs des services, du « conseil », de l'informatique, des audits et de la fiduciaire. Tel est le projet de la Commission de l'économie du Conseil des États qui a accepté la proposition de l'entrepreneur Ruedi Noser (PLR/ZH). Le champ de protection de la loi sur le travail, notamment les dispositions relatives à la durée du travail et du repos, et donc tout particulièrement l'interdiction du travail de nuit et du dimanche, tomberaient.



ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES COPE CFF ET CFF CARGO

Candidat-e-s: annoncez-vous jusqu'au 10 mars!

SEV
juerg.hurni@sev-online.ch

Les élections complémentaires pour les sièges à repourvoir pour le 1er juillet 2022 dans les COPE sont sur les rails. Veux-tu t'engager? Voici les postes vacants:

- **Voyageurs: Division Production Voyageurs:** Circonscription électorale PP-UHR (1 siège) et PP-STP (1 siège). **Division Marché Voyageurs:** circonscription électorale Marché Support (1 siège). **CoPe Surface Production Voyageurs:** Conduite des trains, circonscription Centre (1 siège) et Est (1 siège); UHR Ateliers, Olten (1 siège) et Technique (1 siège); UHR les Centres d'entretien, Bienne (1 siège) et Genève (1 siège); Support, Bellinzona et Pollegio (1 siège).
- **Division Immobilier et Uni-**



tés centrales: CoPe Division: circonscription Unités centrales / IM (1 siège). **CoPe Surface:** Immobilier et Facility Management (1 siège).

• **Division Infrastructure: CoPe Surface:** Design du réseau, installations et technologie circons-

cription I-NAT sans I-NAT-TC (1 siège); Conduite de l'exploitation, Région Sud (1 siège); Intervention Surface Sud (1 siège); Disponibilité et entretien, Région Est (1 siège) et Région Sud (1 siège garanti pour le personnel avec lieu de travail au nord du

Gothard; Achats, Supply Chain et production (1 siège garanti pour le Centre technique ferroviaire).

- **CFF Cargo SA: CoPe Surface:** Est: circonscription G-PN-OT(...), G-PN-MT-OL1 et G-PN-MT-OL2 (2 sièges), Centre: circonscription G-PN-MT(...) sauf G-PN-MT-OL1 et G-PN-MT-OL2 (1 siège), Aarepark (2 sièges).



Tu trouves des infos sur les élections aussi sur l'intranet des CFF et de CFF Cargo.

Qui peut être candidat?

Pour être candidat-e, il faut être employé-e de la circonscription concernée et être soumis-e à la CCT CFF ou CFF Cargo et disposer d'un contrat de travail à durée indétermi-

née. Le temps d'essai doit être conclu et pensum de travail d'au moins 50%.

Candidat-e SEV, mode d'emploi

Le règlement électoral prévoit que les membres d'un syndicat disposent d'un processus d'inscription facilité. Il n'est pas nécessaire de réunir des signatures être candidat-e si l'on a le soutien du SEV.

Les membres SEV intéressé-e-s doivent s'annoncer au plus tard jusqu'au 10 mars au président central de leur sous-fédération ou directement auprès des secrétaires syndicaux responsables de leur Division CFF:

- **Voyageurs:** Jürg Hurni, juerg.hurni@sev-online.ch
- **Immobilier et Unités centrales:** Patrick Kummer, patrick.kummer@sev-online.ch
- **Infrastructures:** Urs Huber, urs.huber@sev-online.ch
- **Cargo:** Philipp Hadorn, philipp.hadorn@sev-online.ch

Pourquoi s'engager?

Le travail des commissions du personnel est important, car elles font en sorte avec les représentant-e-s du SEV que les règles de la CCT soient bien appliquées et respectées. Les membres des CoPe peuvent transmettre les demandes de leurs collègues directement auprès des supérieurs.

Les membres de commissions du personnel forment une équipe, sont au contact de nombreux et nombreux collègues et ont une vue en profondeur du fonctionnement de l'entreprise.

ANGLE DROIT

Renseigne-toi sur ta retraite!

§ Assistance juridique SEV
journal@sev-online.ch

Henri ne veut rien laisser rien au hasard: durant la dernière année de sa vie professionnelle, il demande à sa caisse de pensions de faire le calcul de la rente qu'il recevra lorsqu'il sera à la retraite ordinaire. L'année passe très rapidement et voilà sa retraite qui arrive. Toutefois sa rente est plus basse que le montant qui lui a été indiqué dans le calcul effectué par la caisse de pensions...

Henri demande des explications à sa caisse de pensions et apprend qu'en novembre de l'année écoulée, la caisse de pensions a dû baisser le taux de conversion avec effet à la fin de cette même année. Ainsi son départ à la retraite est tombé sur une période avec un taux de conversion plus bas, ce qui explique le montant de la rente également plus bas. En réponse à sa demande, la caisse de pensions précise qu'à l'époque, elle a informé son ancien employeur de cet état de fait mais qu'apparemment, cette information ne lui a pas été transmise.

Que doit-il faire maintenant?

En principe l'employé-e est responsable de tout ce qui concerne sa

prévoyance professionnelle. Dans ce sens, c'est à lui de s'informer en temps voulu de l'état de ses prestations de prévoyance. En règle générale, une fois par année l'employé reçoit un certificat de prévoyance qui l'informe de la situation des prestations auxquelles il peut s'attendre et permet une projection aux diverses dates de retraite possibles. Le certificat de prévoyance est envoyé directement à l'employé. L'employeur n'y a pas accès.

Les obligations de l'employeur

D'un autre côté, l'employeur est contraint par la loi de donner toutes les informations nécessaires à l'employé concernant sa prévoyance professionnelle. Bien souvent, l'employeur renvoie au règlement de l'institution de prévoyance. Ce dernier contient toutes les informations dont l'employé-e a besoin. Mais en cas de questions de l'employé concernant sa prévoyance professionnelle, l'employeur se doit d'y répondre. L'employeur a pour sa part besoin de recevoir toutes les informations utiles de l'institution de prévoyance. Pour des raisons de protection des données, on peut ici se demander ce que l'employeur peut ou doit savoir.

Si l'employeur a du mal à donner les renseignements, il lui suffit d'informer globalement ses em-

ployé-e-s des changements à venir et de leur recommander de demander eux-mêmes à l'institution de prévoyance toutes informations utiles. Au cas où l'institution de prévoyance tombe dans des difficultés financières ou si la situation des prestations prévues change, l'employeur se doit d'informer l'employé-e dans les délais les plus brefs. Dans un tel cas, l'employeur ne doit pas attendre qu'on lui demande des renseignements. Ces renseignements ne doivent pas forcément être communiqués par écrit ni avoir une forme spécifique. Cela suffit si l'employeur communique oralement les informations, pour autant que celles-ci soient précises et compréhensibles. Et il peut tout simplement renvoyer à l'institution de prévoyance.

Une information incomplète, erronée ou lacunaire peut engendrer une responsabilité de l'employeur en cas de dommages. Normalement, un-e employé-e a le droit de fixer lui-même le moment de son départ à la retraite. Et si ce dernier, à cause du manque d'information de l'employeur, fixe une date de départ à la retraite qui engendre une rente moins élevée, il subit un dommage dont l'employeur doit répondre.

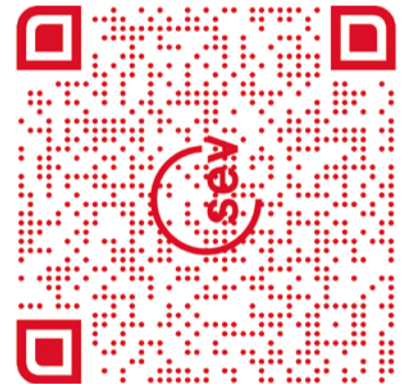
Conclusion

On peut se demander pourquoi l'institution de prévoyance n'a pas informé directement Henri. L'employeur, aussi, n'a pas communiqué les changements. Et en regard de sa responsabilité personnelle, Henri aurait dû examiner de manière autonome la situation de sa prévoyance. Le règlement de prévoyance, le certificat de prévoyance annuel et le site internet de l'institution de prévoyance sont de bonnes sources d'information. S'informer est un devoir de tout un chacun. Et l'on peut constater l'importance de se pencher sur tous les détails qui concernent sa prévoyance professionnelle et de mettre ses connaissances constamment à jour, afin de ne vraiment rien laisser au hasard.

QUIZ

Connais-tu la LDT?

Michael Spahr Teste tes connaissances LDT sur www.sev-online.ch! Parmi les personnes ayant répondu correctement, nous tirerons au sort celles qui gagneront un prix de notre shop SEV. Délai de participation: 15 mars 2022.



AVIATION

La lumière au bout du tunnel pour Swiss

Philipp Hadorn, président de SEV-GATA Pour l'année 2022, Swiss prévoit des chiffres noirs. Avec des licenciements massifs et du chômage partiel, le personnel a fait les frais de la pandémie.

A partir du 1er mars 2022, Swiss veut faire valoir davantage de prestations de travail et rembourser rapidement les «crédits Covid». Elle annonce également la création

de nouveaux postes. Cela donne de l'espoir pour une reprise réussie, même si cela a un arrière-goût amer: les sacrifices pour les collaborateurs et les collaboratrices ont été dévastateurs et la CCT de crise ne doit vraiment être mise en vigueur, conformément à notre accord, qu'après la fin légale du chômage partiel, si tant est qu'elle soit encore nécessaire!

La récolte de signatures en faveur du référendum contre AVS 21 bat son plein. Les 50000 signatures nécessaires pour contrer la hausse de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans sont à bout touchant. Voici encore quelques arguments.

TÉMOIGNAGES

Quelques bonnes raisons de dire non à AVS 21



VALÉRIE SOLANO
Vice-présidente du SEV

« Alors que nous réfléchissons à la semaine de 4 jours et à l'équilibre entre vie professionnelle et privée, le projet AVS 21 propose de rallonger la vie professionnelle des femmes. Une absurdité. Voilà pourquoi j'ai signé le référendum. »



CHRISTIAN FANKHAUSER
Vice-président du SEV

« J'ai signé le référendum contre AVS 21 car il s'agit de la première étape du démantèlement de notre système de retraite. »



LUCIE WASER
Responsabilité de l'Égalité au SEV

« J'ai signé le référendum contre AVS 21, car cette perfide technique du salami visant à augmenter en permanence l'âge de la retraite, en particulier celui des femmes, va nous pousser à travailler jusqu'à la tombe. »



ROLAND SCHWAGER
Président central PV

« Je suis contre cette réforme car nous devons renforcer l'AVS pour remplir le mandat constitutionnel. »



GIORGIO TUTI
Président du SEV

« Hausse de l'âge de la retraite : aujourd'hui pour les femmes, demain pour tout le monde. Ce sera sans nous ! »



PETER KÄPPLER
Président central AS

« J'ai signé le référendum car je veux une baisse de l'âge de la retraite pour toutes et tous. »



EUGENIO TURA
Comité SEV

« Je soutiens le référendum contre AVS 21, parce qu'on veut assainir l'AVS sur le dos des femmes. »



RÉFÉRENDUM CONTRE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'AVS



Publié dans la Feuille fédérale le 28.12.2021

Référendum contre la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21). Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21) soit soumise au vote du peuple

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

N° postal:		Commune politique:		Canton:		Contrôle (laisser en blanc)
N°	Nom et Prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite	
1.						
2.						
3.						

Expiration du délai référendaire : 7 avril 2022

Le comité du référendum se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.

Le / la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le / la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)		Sceau
Lieu	Date	
Signature manuscrite	Fonction officielle	

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement au comité référendaire :
Référendum AVS 21, Case postale 528, 9430 St. Margrethen

ÉGALITÉ

2022, année très importante

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

L'égalité reste un point fort au SEV. Lucie Waser, responsable de ce dossier au SEV, s'exprime concernant les défis de 2022.

Lucie, est-ce qu'après 2021, la grande année de jubilé pour les femmes, on tombe maintenant dans une période de grand calme?

Non, certainement pas! 2022 n'est plus une année de jubilé mais les thèmes traités l'année dernière se poursuivent cette année, le premier d'entre eux étant la réforme des rentes. Sur le plan de la politique sociale, l'année 2022 sera une grande année. Nous, les syndicats, devons nous opposer de toutes nos forces contre tout démantèlement social, car ceci nous concerne tous! De nombreuses interventions parlementaires s'attaquent à nos acquis sociaux. Nous ne pouvons

pas laisser faire!

Quels sont les thèmes liés qui occuperont la commission des femmes SEV cette année?

Il y a des thèmes de politique sociale qui donnent beaucoup de travail au SEV et bien sûr aussi à la commission des femmes. Citons par exemple la récolte de signatures pour le référendum contre AVS21, le référendum contre la modification de la loi fédérale sur les droits de timbre et les nouvelles initiatives telle que celle sur les crèches. Nous allons aussi devoir nous engager pour la votation sur une 13e rente AVS. Cette année, beaucoup de thèmes qui occupent le SEV ainsi que les autres syndicats arriveront à maturité. La commission des femmes va aussi continuer à suivre et accompagner les interventions et activités parlementaires qui concernent l'égalité et, si nécessaire, elle interviendra. S'ajoute à cette année politique très intensive le congrès du SEV qui demande un certain travail



de préparation de la part de la commission des femmes. Après la conférence des femmes lors du congrès de l'ETF en mai, il y aura en octobre cette échéance du congrès SEV puis, en novembre, le congrès de l'Union syndicale suisse. Nous y amènerons les revendications du congrès des femmes de l'USS 2021.

Mentionnons aussi l'application concrète du projet de l'ETF Women in Rail. La commission des femmes va observer l'évolution et l'accompagner étroitement. La manière dont les diverses mesures adoptées seront appliquées dans les entreprises ferroviaires est bien sûr également l'affaire des secrétaires syndicales/caux. Et naturellement il y aura en 2022 une nouvelle journée de formation très intéressante sur le thème «Le monde change, et moi aussi». La pandémie a modifié beaucoup de domaines dans notre société, en particulier avec la numérisation qui a subi un réel essor durant ces deux dernières années. Un changement sociétal signifie aussi une transfor-

mation au niveau individuel. Lors de cette journée nous allons tenter de définir comment chaque personne évolue, en tant qu'individu, dans ce monde transformé, et quelles sont les répercussions de ces changements sur les méthodes de travail.

Y a-t-il d'autres dates à retenir dans nos agendas?

Le prochain rendez-vous important est bien sûr la journée mondiale des femmes du 8 mars, placée sous le signe de la réforme des rentes avec des actions prévues dans les capitales cantonales dans toute la Suisse. Le 14 juin il y aura la journée nationale d'action et de protestation féministe qui est organisée par la commission des femmes du SEV avec le comité féministe. J'aimerais aussi mentionner les journées des femmes des sous-fédérations organisées par nos collègues de la commission des femmes, par exemple celle de la ZPV du 5 mai et celle de la LPV le 8 juin.

SERVICE JURIDIQUE

Bienvenue Elodie!



Yves Sancey Depuis le 1er octobre, Elodie Wehrli est en charge du Service juridique du secrétariat romand à Lausanne. Elle est engagée à un taux de 50%.

Née en Valais il y a 25 ans, elle est issue d'un milieu modeste. Son père était ouvrier en horlogerie dans le groupe Swatch à Sion et sa mère est coiffeuse. Sans doute tient-elle de son origine sociale cet idéal de justice qui est au cœur de son engagement politique à la Jeunesse socialiste du Valais romand, qu'elle copréside depuis janvier, et dans la lutte féministe. Plus que les élections, c'est la partie militante de terrain qui l'intéresse.

Après un Bachelor en droit à l'Université de Fribourg, dont une première année en bilingue, Elodie vient d'obtenir ces jours un Master en droit à l'Université de Neuchâtel orientation droit social. Elle a pu notamment y approfondir ses connaissances en droit du travail et des assurances sociales : « Ce qui m'intéresse, c'est le droit qui protège la partie faible du contrat comme le droit du travail ou le droit du bail, ou encore les domaines où il est nécessaire de garantir le respect des droits des personnes les plus vulnérables, le droit qui concerne les personnes étrangères ou les mineurs par exemple. »

Si l'idée de justice a pu jouer un rôle dans le choix de ses études en droit, elle reste modeste sur la marge de manœuvre du droit dans la défense des travailleuses et des travailleurs avec une législation très libérale issue d'un parlement où la droite est largement majoritaire. « J'ai dû un peu déchanter puisque ce

n'est pas vraiment avec le droit que l'on peut faire changer les choses. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille renoncer à une protection juridique et à défendre ses droits bien sûr! Je suis là pour venir en aide aux membres et faire valoir au maximum leurs droits. »

Pour Elodie, c'est très important que les membres du SEV, du fait d'être syndiqué-e-s, bénéficient d'office d'une protection juridique dans le cadre des rapports de travail. On a ainsi ce premier appui qui peut orienter sur les éventuelles démarches possibles. « Ce que je trouve intéressant, c'est de pouvoir accompagner les gens, par exemple lors des entretiens avec leur chef-fe ou en rédigeant un courrier ou un recours. Il n'y pas que le juridique. Aller au tribunal, cela peut être long et coûteux. La protection juridique peut s'appuyer sur d'autres leviers liés à une dimension de négociation. Et on peut soutenir ces négociations avec des éléments juridiques et obtenir de bonnes choses. C'est donc utile! »

Elle se répartit les dossiers juridiques avec Vincent Brodard et apporte également un soutien aux secrétaires syndicaux qui font aussi de la défense juridique individuelle et négocient des CCT. « Celles-ci sont très importantes puisqu'elles donnent de meilleures garanties pour les salarié-e-s et les protègent mieux, là où le droit du travail est lacunaire! Une de mes tâches est justement de veiller à ce que les employeur-euse-s respectent bien les CCT. » En cas de problème sur leurs lieux de travail, nos membres peuvent compter sur Elodie pour les défendre au mieux.

KARIN WYSS

«J'aime le rôle de plaque tournante»

Markus Fischer. Karin Wyss est la nouvelle assistante de Giorgio Tuti, président du SEV. Elle a repris la fonction de Katrin Leuenberger qui encadre désormais le personnel BLS en tant que secrétaire syndicale depuis le mois de novembre. Karin a commencé à la mi-octobre à son poste à 60% et elle a été mise au courant par Katrin. Elle planifie les rendez-vous et voyages de Giorgio, organise les séances, élabore les présentations, rédige les documents et la correspondance. Elle prépare les procès-verbaux des séances et est aussi la remplaçante de la secrétaire de l'organisation, Christina Jäggi. Elle assiste également Daniela Lehmann dans le cadre du projet de fonds de numérisation.

Karin Wyss bénéficie d'une longue expérience professionnelle dans le secteur commercial. Après son apprentissage en tant que secrétaire dans un hôtel, elle a passé une année aux USA et voyagé à Hawaï et aux Caraïbes. Puis elle a travaillé pendant 12 ans dans une entreprise internationale d'informatique en Suisse. Dans ce cadre, elle a également passé six mois dans le canton de Genève, a fait de nombreux voyages et a eu beaucoup de contacts professionnels en Europe. A l'âge de 29 ans, elle est devenue maman (ses fils ont actuellement 23 et 17 ans). Elle a alors continué à travailler à temps partiel. En parallèle à son emploi et sa famille, Karin a suivi régulièrement des cours de perfectionnement.

Pendant huit années, elle a été active dans le secteur de la technologie médicale où elle avait un poste dans la vente et le management d'événements internationaux; par la suite, elle a été également en charge de l'organisation de stages pour des médecins du monde



entier dans diverses cliniques européennes. Au cours des six dernières années, elle a travaillé dans le secteur des loisirs au sein d'un team de marketing, puis comme collaboratrice Customer Care chez Cendres & Métaux à Bienne, jusqu'à ce que son poste et d'autres activités soient externalisés.

L'offre d'emploi du SEV l'a tout de suite interpellée. « Jouer le rôle de plaque tournante en tant qu'assistante me convient tout à fait. J'aime être active au sein d'un team et me réjouis de travailler pour une organisation qui se bat pour de bonnes conditions de travail et d'engagement et défend des valeurs. Dans mon parcours professionnel, j'ai vécu de belles expériences mais aussi des situations pénibles. Dans le cadre de réorganisations, à trois reprises j'ai perdu mon emploi. » Elle apprécie le climat de travail au SEV, axé sur la collaboration: « Le travail en team fonctionne très bien. Les personnes s'aident entre elles, font preuve de compréhension et veillent à ce que les autres se portent bien. »

Ayant grandi dans la région de Berne, Karin Wyss vit actuellement dans la ferme de son mari dans le Seeland. Sur une surface de 20 hectares, ils font pousser de l'épeautre, des tournesols, du colza et des courges pour la vente directe, ainsi que des fleurs à cueillir soi-même. Ils ne possèdent pas de bétail, car son mari travaille à 80% dans la technologie alimentaire. Les passions de Karin sont la danse et le ski. Auparavant, elle avait coutume de faire un long voyage avec son mari et ses enfants en fin d'année, quand le travail à la ferme était plus calme. Ils partaient souvent avec un sac à dos. Aujourd'hui, ils prennent moins l'avion, pour le bien du climat.

POLITIQUE DES TRANSPORTS

Un bus électrique à la place du train



Jean-Claude Cochard défend le «Régional» avec énergie et conviction.

Vivian Bologna
vivian.bologna@sev-online.ch

Jean-Claude Cochard, militant SEV infatigable, s'engage depuis plus d'un an pour sauver la ligne ferroviaire du Régional des Brenets, voué à laisser sa place à un bus électrique dès le changement d'horaire 2025. Un combat que le Vaudois n'est pas le seul à mener. Egalement sceptique, l'Association du «Régional» les Brenets - Le Locle (ARBL) vient de lancer un sondage auprès de la population et des usagers. Derrière la sauvegarde de cette ligne se cache l'énième débat autour de la rentabilité des lignes et du développement de la mobilité et de ses emplois. Le président de la section TRN-rail, Laurent Juillerat analyse ce projet.

Il a parcouru plus de trois heures de train en ce vendredi 21 janvier pour venir défendre son point de vue autour d'un café. Depuis plus d'un an maintenant, Jean-Claude Cochard, cheminot dans l'âme et militant SEV retraité du MOB, n'a toujours pas digéré la décision des autorités. Celles-ci avaient en effet annoncé à l'été 2020 que le «Régional» vivait ses dernières années. A sa place, un bus électrique relierait le Locle aux Brenets dès le changement d'horaire 2025 en utilisant en partie le tracé de la voie ferroviaire actuelle réaffectée pour la nouvelle ligne de bus. Celle-ci irait jusqu'au bord du Doubs, desservant tout le village des Brenets alors qu'aujourd'hui le train s'arrête à la gare, dans le haut du village. L'Office fédéral des transports, le canton de Neuchâtel et les communes avaient choisi cette option plutôt que de rénover la ligne ferroviaire.

Devant le Grand conseil neuchâtelois, le ministre des transports Laurent Favre a rappelé en septembre dernier que l'investissement ferroviaire aurait coûté entre 35 et 45 millions de francs contre un investissement pour les bus électriques de quelque 15 millions pour une desserte de meilleure qualité. C'est que les autorités ont annoncé une cadence à la demi-heure (contre une heure aujourd'hui) et une desserte pouvant

même devenir transfrontalière jusqu'à Villers-le-Lac. Enfin, les autorités estiment que «le matériel roulant actuel est non seulement vétuste, mais aussi non conforme aux exigences légales de la LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) et sécuritaires (incendie en tunnel). Pour rappel, tous les véhicules de transport public (mais aussi les installations d'accueil) doivent être mis en conformité au plus tard à la fin de l'année 2023.»

Le ministre a encore affirmé que «TransN, avec l'OFT et le canton, a étudié les différents scénarios d'assainissement possibles. Ainsi, en sus du maintien de la ligne métrique actuelle, la transformation de la ligne en voie normale et une desserte par bus électrique ont été étudiées et comparées. Au vu des importants investisse-

ments pour les deux premiers scénarios ainsi que de leur faible rapport coûts-utilité, la Confédération, le canton et la commune ont décidé de privilégier la desserte par bus électrique (15 millions de francs). Il est à noter que seul ce dernier scénario permettait de garantir un taux de couverture suffisant et essentiel au cofinancement de la Confédération.» Il y a 10 ans, l'OFT avait déjà annoncé vouloir remplacer par des bus les lignes avec un taux de couverture de moins de 30%. La ligne Le Locle-Les Brenets figurait déjà dans cette catégorie. Dans la situation actuelle, l'OFT a refusé, selon le canton, de passer à la caisse pour les travaux de réfection d'une ligne si peu rentable. Pour l'OFT, les coûts d'investissement dans le matériel roulant et l'infrastructure aurait encore péjoré la rentabilité de la ligne car

L. Juillerat: «Dans dix ans on saura si le choix était bon»



Pour le président de la section TRN-rail, Laurent Juillerat, dont les membres sont directement concernés par la disparition de la ligne ferroviaire, le dossier n'est ni tout noir, ni tout blanc. «D'un point de vue de la desserte en transports publics du village des Brenets, il faut reconnaître que la variante choisie est imbatteable. Cette nouvelle ligne de bus apportera en outre une diversité pour le personnel roulant du dépôt du Locle et le tracé sera moins tournant qu'en ville ce qui sera plus agréable.»

Sur le front de l'emploi, cela pourrait aussi être une bonne nouvelle vu que pour assurer la

cadence à la demi-heure, il faudra plus de personnel qu'aujourd'hui. «Par contre, on ne saura que dans dix ans si ce choix était le bon. Qui nous dit que la rentabilité de la ligne sera meilleure et que cette cadence sera maintenue? Il y a des lignes de bus dans le canton où la desserte n'est bonne qu'aux heures de pointe et quasi nulle dans les moments creux de la journée. On n'est pas à l'abri d'une réduction de l'offre après la mise en oeuvre de cette cadence 30 minutes. Mais on a aussi conscience que la rentabilité actuelle nourrit la volonté de réduire les coûts. Il faut aussi relever qu'il n'y a pas eu de propositions d'améliorations ces dernières années. Par ailleurs, la cadence demi-heure serait déjà possible avec le train actuel.»

Laurent Juillerat relève un autre aspect: pour les collègues mécaniciens, il ne restera que la ligne entre les Ponts-de-Martel et La Chaux-de-Fonds où la cadence horaire ne permet pas des correspondances idéales, notamment vers le Vallon de Saint-Imier. «La valorisation du patrimoine ferroviaire est centrale sous peine de risquer de le voir disparaître là où on ne regarde les choses que d'un point de vue des chiffres.»

les coûts de fonctionnement auraient de fait été augmentés, sans en attendre de recettes supplémentaires. «Comme la desserte territoriale serait identique à celle d'aujourd'hui, le nombre de passagers ne varierait guère. Il en résulterait donc une péjoration du taux de couverture actuel, qui est par ailleurs bas, avec une augmentation des indemnités de couverture du déficit d'exploitation à charge des commanditaires.»

Scepticisme

Ces arguments font bondir Jean-Claude Cochard. «Si c'est pour prendre un bus, autant venir en voiture dans la région!» Il tient à remettre la disparition d'une ligne ferroviaire dans le contexte du défi climatique. «Les engagements climatiques ne pourront pas être tenus. L'avantage énergétique du rail est évident. Le matériel roulant moderne est plus économique. Il faut écouter les jeunes de la grève du climat. Il faut savoir ce que l'on veut vraiment. La Confédération met 500 millions pour le contournement autoroutier du Locle et 15 millions pour les aménagements de remplacement de la ligne entre Le Locle et les Brenets. Mais il y a des coûts qui ne sont pas estimés: l'achat des bus qui ont une durée de vie moins longue que les trains, leur maintenance, l'usure des pneus, etc. Encore une fois: la Confédération tient un double discours. On continue de construire des routes, on refuse la gratuité des transports publics et on criminalise les jeunes du climat qui manifestent dans des banques.»

Mais peut-on réellement comparer une ligne de bus électrique sur une voie partiellement propre avec la construction de nouvelles routes et autoroutes? «Le maintien d'une ligne ferroviaire aurait été possible. Le prolongement de la voie normale du Locle aux Brenets, puis la création d'une ligne de bus pour le village des Brenets n'a pas été retenue. Une étude de 2014 évoquait des coûts de 35 à 45 millions pour cette option.»

L'attrait touristique

Pour Jean-Claude Cochard, il est impensable de «fermer une ligne ferroviaire, alors qu'en France, par exemple, on essaye d'en rouvrir. On néglige complètement l'attrait touristique d'une ligne ferroviaire historique. Les Suisses allemands ne viendront plus au bord du Doubs!», prédit-il.

Il pointe un autre élément du doigt. «On va puiser 15 millions dans le Fonds d'infrastructure ferroviaire. Ce fonds est là pour le rail pas pour financer un projet de route!»

Ce qui ressemble effectivement à une contradiction a été analysé par l'OFT. Dans un courrier envoyé au canton de Neuchâtel début juillet 2020, l'OFT relève qu'«après une discussion juridique approfondie nous arrivons à la conclusion que non seulement la désaffectation d'une infrastructure ferroviaire peut être financé par le fonds d'infrastructure ferroviaire mais aussi une réaffectation en faveur d'autres formes d'exploitation de transports publics».

La situation ne convainc pas non plus pleinement l'Association du Régional les Brenets-Le Locle (ARBL) même si ce projet présente des avantages certains: «L'augmentation de la cadence ainsi que la finesse de la desserte du village, couplées au respect des normes d'accessibilité, apporte une forte amélioration de la qualité de l'offre au sein du village. Cependant, aux yeux de l'ARBL, ce projet est lacunaire, incomplet et insatisfaisant en l'état. Nous sommes certains que le canton et l'OFT ont consciencieusement effectué leurs travaux d'évaluation et de conviction mais le résultat de ces études n'a pas été publié. Par ce manquement au devoir de transparence, l'OFT et le canton montrent leur négligence envers le village des Brenets et le Régional ou alors leur manque de foi en ce projet qui leur permet de se débarrasser définitivement de la question ferroviaire dans la nouvelle commune du Locle.»

L'ARBL rappelle aussi que «le canton de Neuchâtel s'est doté le 28 février 2018 du projet Neuchâtel Mobilité 2030 reposant sur quatre piliers: la mobilité douce, les transports individuels motorisés, les transports publics routiers et les transports publics ferroviaires. Malgré cette vision ambitieuse qui permettra à la quasi-totalité des lignes ferroviaires neuchâteloises de bénéficier d'une cadence à la demi-heure, le projet de liaison par bus Les Brenets - Le Locle n'est pas lié au concept global.»

Afin de réellement sentir le pouls de la population et des pendulaires sur ce projet, l'ARBL a lancé un sondage récemment. Avec quel espoir? Le ministre des Transports Laurent Favre a martelé que le projet est validé. Par ailleurs, il n'y a pas de véritables oppositions à ce projet.

RPV

Tu veux siéger à la Commission des femmes?

RPV La commission centrale s'est réunie avec la commission de gestion le 4 février à Buchs (SG). Voici les thèmes principaux abordés:

- **Caisse de pensions CFF:** L'intérêt sur l'avoire de vieillesse pour 2021 est de 2,5%.

- **Cargo Flash:** Un accord a été trouvé entre CFF Cargo et les partenaires sociaux sur la reprise du système salarial. CFF Cargo a négocié avec les partenaires sociaux pour que le nouveau système salarial CFF soit repris par CFF Cargo. Un dialogue avec les collaborateurs remplace l'évaluation du personnel. CFF Cargo dispose ainsi d'un système salarial orienté vers l'avenir, avec des salaires correspondant au marché. Les modifications entrent en vigueur au 1er juin 2022.

- **News CFF:** Le 2 février, le

Conseil fédéral a supprimé la quarantaine, levé l'obligation de télétravail et l'a convertie en recommandation à partir du 3 février. Cette décision du Conseil fédéral laisse entrevoir une normalisation progressive.

- **Congrès SEV:** La Commission centrale a décidé d'inviter les sections suivantes au congrès SEV: Bâle, Genève, Lausanne, Ticino, Thourne, Thurtal et Zürich.

- **Journée de la manoeuvre Mitte/Ost:** La journée de la manoeuvre Mitte /Ost se déroulera à l'hôtel Buchserhof à Buchs SG le 23 avril 2022 à 14 heures. Sandra Ritz (SEV) sera invitée en tant qu'oratrice sur le thème du recrutement des membres.

- **CC (comité central):** Cette année, la séance du CC de la RPV a

été annulée. L'année prochaine, elle se déroulera probablement à Lausanne.

- **Commission des femmes:** Jusqu'à l'AD 2022, on cherche un collègue pour intégrer la commission des femmes. Les personnes intéressées sont priées de contacter le président central.

- **Portail internet SEV:** Le nouveau portail est actif depuis le début de cette année.

- **Rapport de la commission de gestion:** Les comptes ont été vérifiés et déclarés en ordre. La CG rédigera un rapport pour l'AD 2022 et recommandera à cette dernière d'accepter les comptes de la SF RPV. Des remerciements ont été adressés au caissier central ainsi qu'à la commission centrale pour le travail effectué.

Meylan Françoise; 1925; Chêne-Bougeries, VPT TPG Retraité-e-s.

Morisod Rose; 1930; veuve d'Alfred, Arveves, PV Valais.

Peissard Jeanette; 1923; veuve de Charles, Fribourg, VPT tpf.

Regazzoni Georges; 1929; contrôleur matériel roulant, Neuchâtel, PV Neuchâtel.

Steiner Peter; 1941; assistant technique, Hermrigen, PV Biel-Bienne.

Steiner Werner; 1929; veuf de Nelly, Reconvilier, PV Biel-Bienne.

Tavernier Heidi; 1935; veuve de Claude, Echallens, PV Vaud.

Tinguely René; 1933; chef de service, Bremgarten b. Bern, PV Bern.

Tscherrig Antonia; 1921; veuve d'Ernest, Glis, PV Valais.

Ulrich Philippe; 1952; ouvrier spécialiste, Bercher, VPT Lausanne-Echallens-Bercher.

Velati Gilbert; 1929; retraité, St-Cergue, VPT NStCM-TPN.

Lovatens, PV Fribourg.

Götschi Heinrich; 1930; monteur de voies, Ried b. Kerzers, PV Biel-Bienne.

Grivel Georgette; 1922; veuve de Pierre, Avenches, PV Fribourg.

Hofmann Charles; 1944; chef de gare, Rochefort, PV Neuchâtel.

Houriet Pierre; 1930; mécanicien, La Chaux-de-Fonds, PV Neuchâtel.

Jaunin Christian; 1943; ouvrier spécialiste, Croy, PV Vaud.

Larchevêque Pierre; 1941; mécanicien, Lausanne, PV Vaud.

Matthey Francis; 1951; technicien spécialisé, Fontainemelon, PV Neuchâtel.

DÉCÈS

Bapst Maurice; 1950; chef de section, Fribourg, VPT tpf.

Borle Charles; 1955; administration, St-Blaise, PV Neuchâtel.

Buchilly Liliane; 1939; veuve de Werner, Noville, PV Vaud.

Chapuis André; 1925; chef de train, Delémont, PV Jura.

Chatagny Marie Thérèse; 1931; veuve de Roger, Cottens FR, PV Vaud.

Dessous-L'Eglise René; 1934; fonctionnaire spécialiste, Châtillens, PV Vaud.

Dupertuis Gaston; 1927; mécanicien, Echandens, PV Vaud.

Giroud Michel; 1931; chef de train,

Yves Demierre, ancien président LPV Genève et ami de Jean-Pierre Voilà 3 ans déjà que notre collègue et ami Jean-Pierre Kaltenrieder nous a quittés, emporté le 20 février 2019 par la maladie. Jean-Pierre était entré le 1.10.1972 aux CFF. Très vite il avait adhéré à la section LPV Genève dont il fut vice-président de 1985 à 1991 puis président de 1991 à 1997. Membre du Comité central LPV, il avait des amis dans tout le pays. Quand Jean-Pierre amenait un train, les vitres et les cabines étaient nettoyées, malheur aux collègues qui ne lui rendaient pas la pareille. Nos pensées vont à son épouse Christine, à ses enfants et à ses petits-enfants.



HOMMAGE

À JEAN-PIERRE
KALTENRIEDER

Trois ans
déjà

Sous-fédérations

24.03

Journée Navigation

La Journée de la navigation qui devait avoir lieu le 19 janvier a été reportée au 24 mars en raison de la situation sanitaire.

Sections

22.02

Retraité-e-s TL, Métro, LEB et ville de Lausanne

Le comité vous transmet ses meilleurs vœux pour 2022. On se réjouit de vous accueillir, selon la convocation, lors de notre prochaine assemblée générale où l'OJ vous sera distribué, suivi de notre traditionnel repas le mardi 22 février au Café Restaurant de la Treille à Prilly. Début de l'assemblée à 10h à la salle du premier étage. L'apéritif sera servi à la fin de l'assemblée et le repas dès 12h45. Membre 55 fr./non membre 65 fr. Menu: terrine maison bouquet de salades, émincé de veau à la zurichoise, röstis et légumes, coupe Treille, café.

1.03

LPV Delémont

Assemblée générale de la section LPV - Delémont, dès 13h30, inscription obligatoire jusqu'au 25 février 2022. Repas de midi possible sur inscription jusqu'au 22 février 2022 auprès du président Vincent Barraud. Pour ne pas dépendre d'une fermeture éventuelle des établissements publics, l'AG aura lieu au domicile du président. Certificat COVID selon la réglementation fédérale et cantonale du moment obligatoire. En cas d'inscriptions trop nombreuses par rapport aux possibilités légales, la règle «1er inscrit, 1er servi» s'applique.

9.03

PV Valais

Information importante! Renvoi de l'assemblée générale de la SEV PV Valais 2022 à Martigny. Chères et chers membres, en raison de la si-

tuation épidémiologique actuellement difficile, l'administration communale de Martigny se voit obligée d'interdire toutes les manifestations incluant des consommations dans la salle communale que nous utilisons d'habitude pour nos événements. Cela veut dire pour nous, que l'assemblée générale prévue le 9 mars 2022 est renvoyé à une date ultérieure pas encore définie.

Nous vous informerons le plus rapidement possible sur la marche à suivre via notre journal syndical et notre Homepage www.sev-pv.ch/wallis-valais. Le formulaire d'inscription reçu garde toute sa validité. Nous vous souhaitons un bon début d'année.

16.3

VPT-MOB

Notre assemblée générale de printemps se déroulera le 16 mars à 19h45 au Buffet de la Gare de Château-d'Oex. Les personnes non affiliées au SEV sont également les bienvenues. Nous vous rappelons que le Pass-sanitaire est obligatoire pour y assister. Nous vous y attendons nombreux et nous nous réjouissons de vous revoir.

24.3

PV Frbourg

Nous avons le plaisir de vous convier à l'assemblée générale de printemps du jeudi 24 mars 2022 à Grolley, à l'Auberge de la Gare, à 10h. L'ordre du jour sera distribué sur place. Les diplômes d'honneur et les distinctions seront remis aux jubilaires. Nous aurons le plaisir d'accueillir Vivian Bologna, rédacteur de notre journal syndical. L'assemblée sera suivie d'un repas auquel vous êtes convié avec votre conjoint/e, la caisse de section prenant en charge les repas, les eaux minérales et le café. Le vin et les autres boissons sont à régler directement au personnel de service. Nous vous invitons à respecter les règles sanitaires en vigueur. La présentation de votre Covid pass et d'une pièce d'identité est obligatoire. Le menu proposé est composé d'un potage parmentier, d'un rôti de porc au saucisson et d'une mousse au croquant caramel. Veuillez annoncer votre participation, avec votre conjoint-e/partenaire, en précisant les noms et prénoms au secrétaire: Jean-Louis Scherz, jlscherz@bluewin.ch ou SMS/tél au no 079 252 02 51. Dernier délai: 18 mars 2022, 12h.

Agenda 2/22

IMPRESSUM

SEV - le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828
Tirage: 8 765 ex. (total 34 546 ex.), certifié REMP au 1er septembre 2021
Editeur: SEV, www.sev-online.ch
Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Françoise Gehring, Michael Spahr, Anita Merz, Patrizia Pellandini Minotti, Yves Sancey, Tiemo Wylder
Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57
Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch,

031 357 57 57. Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.-.
Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrütli 44, 8712 Stäfa; SEVZeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch
Pré-press: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch
Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 11 mars 2022.

Le délai pour les annonces est fixé au lundi 28 février à midi, celui de l'agenda au mardi 1er mars à midi.



Rejoins-nous
sur Facebook!



www.facebook.com/verkehrsgewerkschaft



SOLIDAR SUISSE REJOINT ALLIANCE SUD

ONG suisses plus soudées



Lionel Frei,
Solidar Suisse
journal@sev-online.ch

Solidar Suisse vient de rejoindre Alliance Sud, la plateforme commune pour la politique de développement des principales ONG suisses. Quels sont le rôle et la mission d'Alliance Sud ? Et que va apporter cette nouvelle adhésion ? Les explications de Felix Gnehm, directeur de Solidar Suisse.

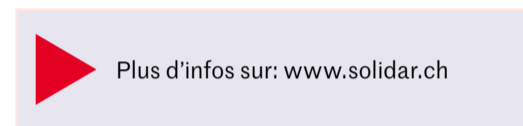
Pouvez-vous expliquer en quelques mots la mission d'Alliance Sud ?

Alliance Sud est une plateforme commune pour la politique de développement des principales ONG suisses. Depuis 50 ans, Alliance Sud s'engage en faveur de la justice globale et du développement durable auprès des acteurs-trices politiques, économiques et du public. Alliance Sud réalise un travail essentiel en exerçant une influence sur la politique suisse dans l'intérêt des personnes défavorisées dans les pays du Sud, en réunissant les forces du milieu de la coopération, mais sans lien avec les partis politiques.

Solidar Suisse a longtemps été membre associé d'Alliance Sud. Aujourd'hui, notre organisation va devenir membre à part entière. Quelles sont les raisons de ce choix ?

Nous voulions depuis longtemps devenir membre à part entière, c'était d'ailleurs notre intention initiale lorsque nous avons rejoint cette

association en tant que membre associé en 2008. A l'époque, la campagne en faveur du 0,5% a été couronnée de succès en incitant le Parlement à exiger que la Suisse consacre au moins 0,5% de son revenu national brut (RNB) à la coopération internationale. L'objectif international de 0,7%, auquel la Suisse s'est déjà engagée à plusieurs reprises lors de conférences mondiales, est cependant loin d'être atteint, notamment parce que le Parlement et les autorités trouvent toujours des échappatoires pour utiliser les moyens financiers à d'autres fins. Ce comportement scandaleux n'est qu'un exemple parmi d'autres où Solidar Suisse ne veut pas lutter seule, mais chercher des synergies et agir collectivement. Le travail d'analyse et de coordination d'Alliance Sud évite que chaque ONG doive se positionner elle-même sur les conséquences juridiques, économiques et politiques des décisions helvétiques sur les pays en développement. La lutte contre les



décisions politiques nuisibles de la Suisse peut être menée conjointement.

Avez-vous en tête des idées de projets ou des synergies spécifiques entre Solidar Suisse et Alliance Sud ?

Nous profitons certainement d'abord du savoir-faire d'Alliance Sud dans des domaines tels

que la politique climatique, la justice fiscale, la politique commerciale ainsi que l'économie et les droits humains. En contrepartie, Solidar Suisse apporte son savoir et ses réseaux dans nos domaines d'expertise, comme le travail décent. Il est certain que nous lutterons ensemble contre la répression rampante de la société civile; les droits humains sont donc au centre de nos préoccupations. Solidar Suisse peut contribuer à attirer l'attention sur le non-respect des droits du travail, car de nombreux produits qui arrivent en Suisse sont fabriqués dans des conditions de souffrance humaine inimaginables.

Il y a actuellement des changements structurels dans la coopération suisse : fusion entre ONG, renouvellement de la direction d'Alliance Sud, changement des règles pour les contributions publiques, etc. Comment analysez-vous cette situation ?

C'est vrai, mais je suis plutôt étonné du peu de fusions et de processus de transformation dans les organisations à but non lucratif. Le monde tourne finalement très vite, depuis des années, un environnement que l'on décrit comme VUCA – c'est-à-dire volatilité, incertitude, complexité et ambiguïté – domine. Il s'agit en outre de remettre en question les structures de pouvoir, de lutter contre la discrimination et de déplacer encore plus d'espaces de décision du Nord global vers le Sud global. Je suis convaincu que les approches du 20e siècle ne fonctionnent plus et que l'on perdra le soutien et les dons. Pour Solidar Suisse aussi, il s'agit de défis que nous relevons

avec ambition et qui stimulent notre travail. Je veux encore insister sur l'ADN de Solidar Suisse: nous ne développons pas de solutions ici en Suisse pour des problèmes en Afrique, mais nous écoutons et soutenons des processus de changement en partenariat avec les acteurs locaux. C'est comme cela que nous pouvons aider les populations à obtenir de meilleures conditions de vie et plus d'équité.

Quelle signification donnez-vous aux attaques de la droite parlementaire contre le travail des ONG ?

Il est étonnant de constater qu'il s'agit là d'un modèle qui prévaut dans le monde entier. Les médias, la société civile, les défenseurs-euses des droits humains, les artistes, les syndicats sont mis sous pression par le pouvoir en place. Ce qui unit manifestement ces forces, c'est leur regard critique sur l'autorité et le pouvoir. Ceux qui osent critiquer sont réduits au silence. Au Myanmar, c'est la mort, la torture ou la prison; chez nous en Suisse, c'est plus subtil. La droite veut modifier les lois pour rendre la vie difficile aux organisations non gouvernementales et, surtout, elle fait pression sur les bailleurs de fonds comme la Confédération pour qu'ils cessent de financer les ONG. «Aider à l'étranger» est considéré comme recevable, alors que critiquer les pratiques néfastes de la politique ou de l'économie suisse n'est pas accepté. Pour nous, il est donc important de préserver notre droit à la liberté d'expression et à la critique, en partenariat avec Alliance Sud.



CLAIR OBSCUR

Tibert Keller

Les trains d'antan sont un sujet de photo très apprécié. Souvent, les trains sombres «disparaissent» devant un arrière-plan identique. Il en va autrement dans un paysage enneigé, où le sujet se détache clairement.

L'Association des trains à vapeur de l'Oberland zurichois a offert une de ces rares occasions les 26 et 27 janvier 2019, lorsque deux compositions de trains à vapeur ont fait la navette entre Bauma et Hinwil pour fêter son

50e anniversaire. Ma chasse aux photos a duré plusieurs heures au prix de nombreux kilomètres de marche dans de la neige mouillée. Cette photo prise dans le Bussental pourrait avoir plusieurs décennies. tibert.ch

?

QUIZ

Es-tu incollable?

1. Le SEV lance une nouvelle enquête dans la branche des bus.

Quel est le sujet?

- Les salaires
- Les vacances
- La santé
- La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle

2. Quel projet sera soumis au peuple fin 2022 ou début 2023 ?

- L'initiative sur les crèches
- L'initiative pour une 13e rente AVS
- L'initiative pour la redistribution des bénéfices de la BNS à l'AVS
- L'arnaques au droit de timbre

3. Quel taux d'occupation faut-il avoir pour se présenter aux élections des CoPe CFF et CFF Cargo ?

- Minimum 30 %
- Minimum 80%
- Minimum 50%
- 100 %

4. Quel a été le bénéfice annuel moyen de la BNS entre 2016 et 2021 ?

- Plus de 26 milliards de francs
- La BNS ne fait pas de bénéfices
- Environ 40 milliards de francs
- 7 milliards

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 1er mars 2022**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch

Sur internet: www.sev-online.ch/quiz

Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°1/2022: c/a/a/d

C'est **Jean-Maurice Calame**, Les Ponts-de-Martel, membre de la VPT TRN-rail qui remporte des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.

Françoise Gehring
francoise.gehring@sev-online.ch

Lorsqu'il parle de ses voyages, son regard reflète mille souvenirs. Eclectique, polyvalent, Maurizio Sulmoni, vice-président central de la sous-fédération TS, est un homme posé, sûr de lui et doté d'un talent naturel pour les relations humaines. Il sait écouter et jouer le rôle de médiateur et surtout, il sait prendre des décisions. Rencontre sur son lieu de travail, aux ateliers CFF Cargo à Chiasso. Il est actif dans le domaine du controlling et s'occupe de nombreux projets d'administration et commerciaux.

Lorsqu'on demande à Maurizio Sulmoni de nous raconter sa carrière, il sourit: «Tu as le temps? Quelle longueur doit avoir ton texte?» Doté d'un diplôme fédéral en électronique et en électrotechnique, Maurizio a d'abord travaillé dans le privé et lorsqu'il s'est retrouvé sans emploi, il n'est pas resté les bras croisés. «J'aime les défis, et prendre des risques. J'ai même travaillé comme serveur à un moment de ma vie. Tout plutôt que de rester inactif. J'aime beaucoup le contact avec les gens. Et même si j'ai devant moi des personnes compliquées ou difficiles, je trouve toujours moyen de me mettre d'accord avec elles.» Maurizio incarne la force tranquille. Il a grandi dans une famille de cheminots - son père était chef d'équipe de manoeuvre - et a baigné dans ce climat depuis tout petit. Durant les grandes années du rail à Chiasso il y avait une multitude de possibilités de travailler dans la branche. «Il y a eu un concours pour devenir mécanicien et mon père m'a poussé à y participer. Mais j'avais une autre idée en tête... et surtout: je déteste le travail répétitif. Je ne l'ai pas fait tout de suite mais finalement, pour faire plaisir à mon père, j'ai quand même posé ma candidature. J'ai passé les examens et terminé la formation, et puis je me suis limité à travailler en tant que chauffeur. J'ai tout de suite compris que ce métier était trop monotone pour moi et que les rapports sociaux étaient trop limités.» En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, Maurizio a reçu une proposition pour un autre poste. Et ainsi durant quelques années il a travaillé au dépôt de Bellinzona à l'entretien des locomotives. «C'est là que ma carrière dans les chemins de fer a vraiment commencé. Je dois reconnaître que je suis arrivé au bon moment car beaucoup de portes se sont ouvertes et j'ai eu de nombreuses possibilités.»

Il a atterri à Chiasso et n'a plus jamais bougé de là, malgré tous les postes à responsabilités qui

lui ont été offerts en Suisse allemande. «Dans la vie, il faut avoir du professionnalisme et une bonne formation mais il est vrai que la chance joue aussi un grand rôle.» Si l'on considère la carrière de Maurizio Sulmoni, on comprend le sens du proverbe «la chance sourit aux audacieux». Sa capacité à relever les défis, à prendre des risques, et sa curiosité pour tout ce qui est nouveau ont été valorisées aux CFF. En outre, Maurizio n'a jamais cessé de se former et de se perfectionner professionnellement. Aujourd'hui, il travaille à Chiasso mais dépend directement d'Olten. Il se charge de tâches administratives et commerciales et assure une fonction importante dans le domaine du controlling. Il rappelle avec satisfaction que «les ateliers de Chiasso ont été les premiers de Suisse à s'ouvrir à la clientèle privée.»

Sa progression au syndicat s'est faite tout naturellement. «A la maison, le syndicat était partout. Mon père était un grand militant du SEV et il a aussi occupé la fonction de secrétaire de la section RPV. Tout petits, nous allions au 1er Mai avec mes frères Jonathan et Christian (membres SEV eux aussi, ndr), se souvient Maurizio. Il a adhéré au SEV en 1992. «Je m'en rappelle bien: c'était Massimo Piccioli (un autre grand militant du SEV, ndr) qui m'a présenté le syndicat et il a eu de la chance car ce fut une tâche facile pour lui de me recruter», nous confie-t-il avec un sourire. Notons dans le parcours extraordinaire de Maurizio qu'il a mis sur pied la première commission du personnel avec Gianni Frizzo. «Aux CFF, je me suis toujours trouvé en position de devoir recommencer à zéro dans de nouvelles tâches et de nouvelles fonctions. J'étais une sorte de précurseur, c'est un rôle parfait pour celui qui est ouvert aux nouveautés et aux défis.» Au SEV, Maurizio a occupé diverses fonctions allant de la présidence de la section tessinoise de TS à son poste actuel de vice-président central TS. «Pour le syndicat aussi l'heure est aux défis parce qu'il doit trouver de nouvelles solutions et répondre à de nouveaux besoins. Le monde change tellement vite et le syndicat doit faire de même, tout en continuant bien sûr de défendre nos droits», souligne-t-il.

Voyageur passionné, lorsqu'il parle de ses voyages en Afrique son regard s'illumine et il raconte avec une grande précision ses expériences dans les villages retirés. Maurizio est un globe-trotteur, il aime cultiver les rapports sociaux et en retire une grande richesse dont il prend grand soin. «J'aime cuisiner pour mes amis et écouter leurs histoires, partager des moments avec eux. Mais lorsque j'ai besoin d'espace pour moi, je m'arrange pour le créer.»

SUR LES TRACES DE ...

Maurizio, Sulmoni, controlling



FRANÇOISE GEHRING

PASSAGERS...

Bertschy

